



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
02/09/2022

Dossier complet le :
29/09/2022

N° d'enregistrement :
2022-6398

1. Intitulé du projet

Boisement de terres agricoles délaissées à Louverné (53).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Renard

Prénom Vianney

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GF PROMENONS NOUS DANS LES BOIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Vianney Renard

RCS / SIRET

8 1 7 9 4 8 2 8 4 0 0 0 2 8

Forme juridique

Groupement Forestier

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers boisements	Premiers boisements d'une superficie de plus de 0,5hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement de terres agricoles délaissées par l'agriculture (prés) :

- surface : surface totale 12.5 ha. Surface du projet de boisement: 6,2 ha environ
- essences : chêne sessile, érable sycomore, érable plane, alisier, aulne, frêne. Voir documents Etudes et analyse Louverné en pièce jointe.
- Production de bois d'oeuvre pour la filière locale et création d'un puit de carbone pour séquestrer le CO2
- préservation des zones de biodiversité (mare, ruisseau, zone humide, lisières). Pas de drainage des zones ou d'utilisation des zones humides à des fins d'arrosage.

4.2 Objectifs du projet

Production de bois d'oeuvre en menant les peuplements en futaie irrégulière (pas de coupes rases) tout en favorisant la biodiversité et l'environnement du projet.

Les séparations des anciennes parcelles agricoles constituées d'arbres diversifiés et mûrs (Chênes, Erables planes et sycomores, Alisiers torminaux) seront conservées.

Au niveau des lisières sans haies existantes, des lisières étagées seront mises en place. L'objectif étant de renforcer les habitats et la ressource alimentaire présente. Pour ce faire un travail sera réalisé en concertation avec un pépiniériste labellisé végétal local. L'objectif sera de diversifier les strates et les essences présentes.

Préservation des trois mares, du ruisseau et de la zone humide présentes aux abords des ruisseaux. Cette zone fera l'objet d'inventaires complet faunes/flore (réalisation par un écologue dans les 5 ans suivants la plantation). Les zones humides ne seront pas plantées ni drainées.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Travail du sol superficiel hors de la zone humide. Pas de labour. Double passage d'un rotavator + sous-solage. Les travaux seront réalisés sur terrain ressuyé (aout-septembre). Pas de retournement du sol.
- Une réflexion sera apportée sur le choix des essences plantées dans la future lisière, l'objectif étant d'avoir à termes une lisière étagée, les feuillus seront privilégiés dans la zone lisière avec en complément des essences mellifères autochtones. Une réflexion sera menée avec des pépiniéristes labélisés végétal local.
- Diagnostic écologique sur la zone humide. Ces dernières ne seront pas plantées.
- Mise en place des plants
- Diversification des essences sans utilisation de pesticides
- Augmentation de l'espace des interlignes afin de favoriser l'expression de la lande
- Entretien: les entretiens se feront sur la ligne de plantation 1 fois par an les 5 premières années à la débroussailleuse thermique uniquement en cas de nécessité (= si plants concurrencés par la végétation adventice). Les interlignes seront broyés si nécessaire, au gyrobroyeur forestier, tout en évitant les périodes de nidification au sol et sur terrain ressuyé (soit de préférence en septembre) 1 fois par an, 1 interligne sur deux, uniquement sur deux années (entre la 5eme et la 10 -ème année suivant la plantation).
- Pas d'arrosage.
- Pas de drainage des zones humides

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les parcelles seront menées en futaie irrégulière. C'est à dire qu'il n'y aura pas de coupes rases et un travail effectué régulièrement autour de la régénération naturelle pour éviter toute intervention humaine de reboisement à terme. Un code de bonne pratique sylvicole sera mis en place et validé par le crpf et la phase d'exploitation se fera en adéquation avec ce cbps.

Plusieurs préconisations seront mises en place une fois le boisement mature :

- Extraction des résidus déclaircies des parcelles pour favoriser le développement de la végétation spontanée ;
- Exploitation des arbres le plus tardivement possible afin de conserver des stades matures de boisements. En effet, les boisements vieillissants ou sénescents sont plus diversifiés d'un point de vue floristique et sont composés d'arbres avec de nombreux micro-habitats favorables à la faune associée aux boisements (cavités, écorces décollées et bois morts pour les chiroptères, oiseaux et insectes saproxyliques) ;
- Pas de coupe rase
- Pas d'arrosage
- Pas de drainage.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
6,2 hectares de plantation sur terrains agricoles	
6,3 hectares de zone non plantées	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

53950 Louverné
Parcelles ZA 42, 62 et ZD 03

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8°0 8'0 1"3 Lat. 0 0°4 2'3 8"3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Natura 2000 (habitats) la plus proche à 8km. ZNIEFF (type 1) la plus proche à 2,5km.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seules des parties sont des zones humides, celles-ci ne seront pas plantées. Toute fois un diagnostic sera réalisé afin de mieux connaître ces zones humides (pentes des mares, inventaires faunes/flore) et mieux préserver ces milieux. Des relevés pédologiques ont été réalisés dans la partie qui fait l'objet d'une demande de plantation, aucune trace d'hydromorphie n'était visible.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'arrosage
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Notre chargée de mission biodiversité passera sur le terrain et mettra en place la boîte à outils Rhoméo ou outils similaires afin de préserver les zones à enjeux présentes sur le site. Ces zones seront évitées lors de la phase de plantation. Des relevés pédologiques ont été réalisés dans la partie qui fait l'objet d'une demande de plantation, aucune trace d'hydromorphie n'était visible.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est située dans un environnement relativement reculé, éloigné des habitations.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conversion de prairies en boisement forestier

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une délimitation des zones humides sera réalisée avec relevés pédologiques et inventaires faunes/flore afin de connaître les enjeux liés au site. Des relevés pédologiques ont été réalisés dans la partie qui fait l'objet d'une demande de plantation, aucune trace d'hydromorphie n'était visible. Les zones humides ne feront pas l'objet de plantation, elles seront évitées lors de la phase de plantation et d'exploitation du boisement. Les zones humides ne seront pas drainées ou utilisées à des fins d'arrosage.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au delà d'être une procédure règlementaire, l'évaluation environnementale d'un projet constitue une démarche assurant la prise en compte des enjeux environnementaux dont la maîtrise d'ouvrage et donc le projet.

L'application de la séquence ERC par la société EcoTree se base sur des inventaires faunes flores. Le projet forestier se situe uniquement sur des terrains agricoles en friches depuis plusieurs années. Les zones humides présentes sur le site ne seront pas plantées. L'objectif du projet est de favoriser la biodiversité et non pas de lui nuire.

Le projet dans son ensemble est mis en place avec le concours d'écologues d'EcoTree mais aussi dès que nécessaire d'écologues locaux afin de prendre en compte tous les enjeux liés à la préservation de l'environnement

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none">- Carte du projet à l'échelle 1/4000 vue satellitaire- Carte du projet à l'échelle 1/9000 vue satellitaire pour avoir une vue d'ensemble- Carte du projet à l'échelle 1/4000 avec vue IGN- Carte avec localisation des photos réalisées- Carte du projet à l'échelle 1/4000 vue satellitaire avec localisation des entrées pour la plantation- Photos avec localisation sur carte- Compte rendu visite du site de Louverné- Annexe 1- Fichier excel Etudes et Analyse Louverné

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le, 29/09/2022

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus